Ville de Rivière-Rouge

OFFRE D'EMPLOI

Greffier et directeur général adjoint

La Ville de Rivière-Rouge est à la recherche d'un greffier et directeur général adjoint. Avec plus de 4 500 résidents (n'incluant pas la population de son agglomération, ni les nombreux villégiateurs), la Ville de Rivière-Rouge est située au cœur de la Vallée de la Rouge et se trouve à moins de trente-cinq (35) minutes de Mont-Tremblant.

Description des responsabilités

Sous l'autorité du directeur général, le greffier et directeur général adjoint est responsable du traitement des dossiers relatifs aux obligations et responsabilités juridiques de la Ville et exerce également les fonctions suivantes :

- Planifie et organise les séances du conseil, met à jour et contrôle différents registres et rapports reliés à ses fonctions et agit comme secrétaire aux séances du conseil;
- Responsable de l'application de la Loi sur l'accès à l'information;
- Assure la garde de tous les livres, registres, plans, cartes et autres documents et papiers qui sont la propriété de la Ville;
- Assiste aux réunions et aux séances des conseils de la Ville et de l'Agglomération et dresse le procès-verbal de tous ses actes et délibérations dans un registre à cet effet;
- Prépare ou étudie les projets de règlements, le cas échéant, et effectue les recommandations appropriées;
- Assume la responsabilité complète des élections municipales;
- Assume la responsabilité de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels;
- Assure le respect de la Loi sur les archives, notamment l'établissement et la tenue à jour d'un calendrier de conservation:
- Assume toutes les responsabilités qui lui sont confiées par les conseils de la Ville et de l'Agglomération dans le cadre de son rôle d'officier de la Ville;
- Remplace le directeur général lorsque ce dernier est absent ou en vacances;
- Gère le personnel de son service;
- Exécute toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat ou le conseil municipal et celles normalement dévolues au greffier par la *Loi des cités et villes*.

Qualifications et exigences requises

- BAC en droit ou toute autre formation jugée équivalente ou en relation directe avec le poste;
- Un minimum de trois (3) années d'expérience dans le domaine;
- Membre du Barreau du Québec:
- Être familier avec le droit municipal, le droit administratif, le droit civil et le droit statutaire;
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit):
- Maîtrise de l'environnement Microsoft Office;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse.

La Ville de Rivière-Rouge offre un salaire et des conditions de travail concurrentiels.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE ACCOMPAGNÉ D'UNE LETTRE DE PRÉSENTATION AU PLUS TARD LE 5 AOÛT 2016 À 12 H À L'ADRESSE COURRIEL SUIVANTE :

candidat@umq.qc.ca

ou par la poste à :

Carrefour du capital humain (CANDIDAT) Union des municipalités du Québec 680, rue Sherbrooke Ouest, Bureau 680 Montréal (Québec) H3A 2M7

Note : Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le masculin a été utilisé afin d'alléger le texte.